

CAMILLE DESMOULINS, 1760-1794



Estampe éditée en 1802, réalisée par Jean-Louis Prieur, représentant la déclaration faite au Palais Royal par Camille Desmoulin le 12 juillet 1789. Source gallica.bnf.fr/Bibliothèque nationale de France.

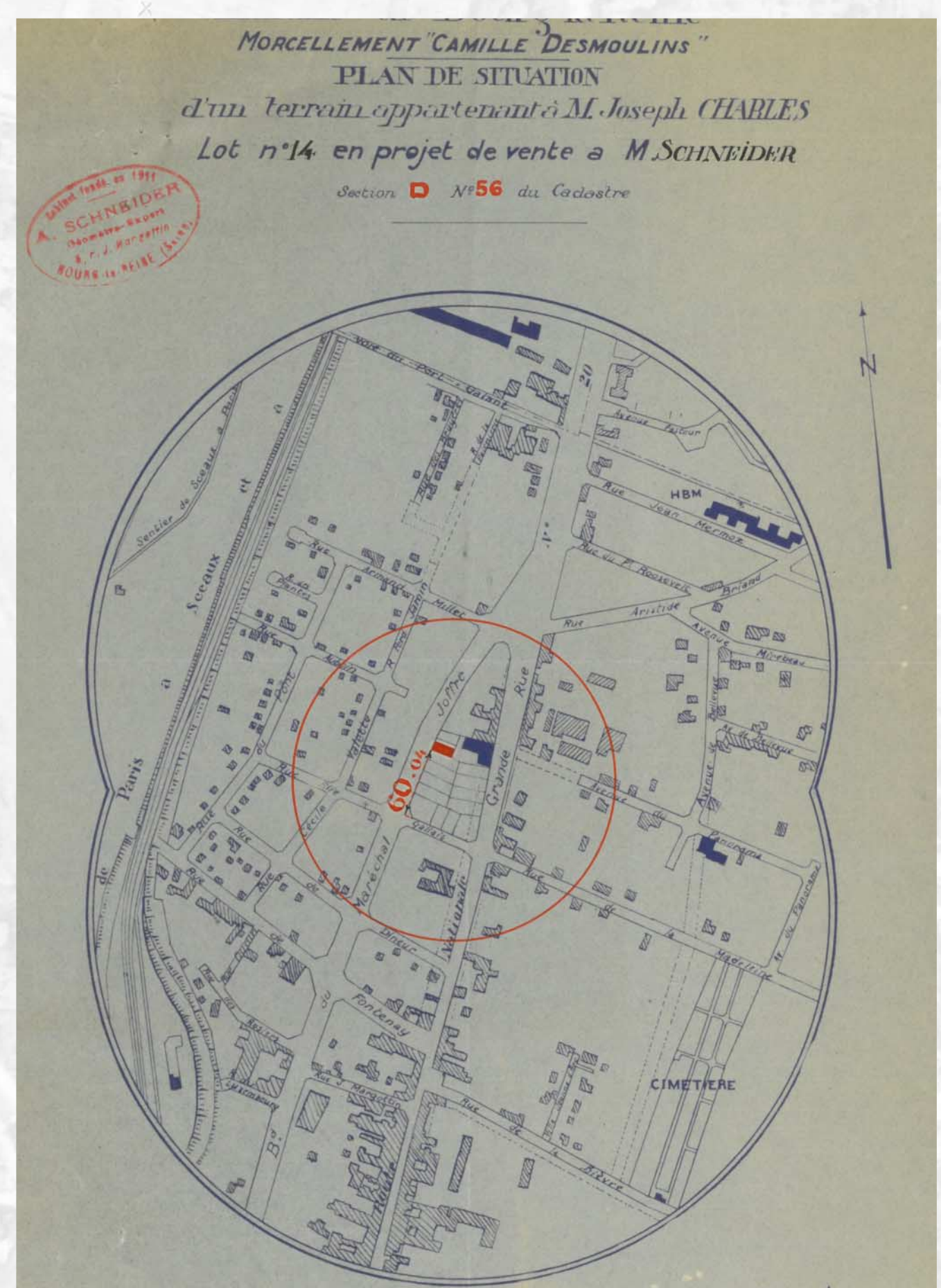
Après avoir été élève au collège Louis-le-Grand, en même temps que son ami Maximilien de Robespierre, Camille Desmoulin étudie le droit et devient avocat au barreau de Paris en mars 1785. Partisan des idées révolutionnaires, il débute sa carrière politique le 12 juillet 1789 quand il appelle aux armes le peuple assemblé dans les jardins du Palais Royal. Cette incitation conduit deux jours plus tard à la prise de la Bastille.

En créant le journal *Les Révolutions de France et de Brabant*, il devient l'un des premiers journalistes de l'histoire française. Ardent défenseur de la démocratie, Camille Desmoulin s'oppose au suffrage censitaire qui n'accorde le droit de vote qu'à ceux qui paient un certain niveau d'impôt, le cens.

Le 10 août 1792, Camille Desmoulin participe activement à l'insurrection qui renverse la monarchie et devient le secrétaire général de Danton au ministère de la justice. Puis, élu député à la Convention nationale, il siège parmi les Montagnards, opposés aux Girondins majoritaires et modérés. Il se lance alors dans la bataille des idées et publie de violents pamphlets contre l'Ancien Régime. Dans *Fragment de l'histoire secrète de la Révolution ou Histoire des Brissotins*, Camille Desmoulin attaque violemment les Girondins qu'il accuse de modérantisme, contribuant ainsi à leur chute.

Pour prévenir les mouvements contre-révolutionnaires la Convention institue, entre 1793 et 1794, le régime de la Terreur caractérisé par une surveillance accrue des citoyens, des dénonciations et des exécutions de masse. Camille Desmoulin approuve la Constitution de 1793 et vote la mort du roi Louis XVI. Mais bientôt cette justice expéditive l'écoeure et il se rapproche de Danton pour lutter contre la généralisation des mesures de la Terreur. À la Convention s'opposent alors avec violence les « Indulgents » dont Camille Desmoulin est l'un des chefs de file et les « Ultra-Révolutionnaires » menés par Robespierre.

En décembre 1793, il fonde un nouveau journal, *Le vieux Cordelier*, dans lequel il s'oppose à la Terreur en réclamant la liberté complète de la presse et en plaidant pour la création d'un « comité de clémence ». Il s'attire la haine de Robespierre. Arrêté avec les partisans de Danton et condamné à mort par le Tribunal Révolutionnaire, il est exécuté le 5 avril 1794.



En 1941, le nom de Camille Desmoulin est donné à ce lotissement situé à l'emplacement de sa maison. Archives de Bourg-la-Reine.